

RESPONSABILITÉ CIVILE & PÉNALE

Connaître les fondamentaux de la responsabilité civile et pénale de l'employeur face aux addictions



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'initier aux fondamentaux de la responsabilité civile et pénale des personnels encadrants et de l'entreprise
- Maîtriser le cadre normatif et réglementaire de l'entreprise
- Appréhender les outils juridiques pour savoir gérer les situations exceptionnelles



1 journée (7h)



Groupe de 5 à 15 personnes



DRH, Directeurs des relations sociales, Directeurs juridiques, Managers, SST



Évaluation des besoins (préformation), évaluations de la satisfaction et des acquis (post-formation)



Certificat de réalisation et attestation de fin de stage

PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Avocat spécialisé en droit social et santé-sécurité au travail

TARIFS

Nous consulter

MODALITÉS D'ANIMATION



Présentiel



Distanciel

intra

PROGRAMME

1. Quelle obligation légale de prévention des conduites addictives pour l'employeur ?

- Consommation de substances psychoactives au travail
- Addictions comportementales (travail, jeux, NTIC...)
- La surveillance médicale

2. Quelles obligations de conformité réglementaire ?

- Le règlement intérieur
- Le document unique d'évaluation des risques professionnels
- Les chartes de prévention, les consignes internes
- Le contrat de travail

3. Quelle obligation de prévention des addictions dans un contexte singulier ?

- Le télétravail et travail à distance
- Les pots d'entreprise
- Le cas des travailleurs itinérants

4. Quelles responsabilités de l'employeur en cas de dommage causé par l'absence de prévention des addictions ?

- La responsabilité civile de l'employeur (accident de travail et faute inexcusable)
- La responsabilité pénale du ou des auteurs des faits fautifs

RÉSULTATS 2023

À venir

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Tour de table et nombreux échanges
- Supports pédagogiques
- Actualités jurisprudentielles
- Accès à notre espace formation

RESPONSABILITÉ CIVILE & PÉNALE

Connaître les fondamentaux de la responsabilité civile et pénale de l'employeur face aux addictions (suite)

POUR ALLER PLUS LOIN

Nous vous proposons d'animer l'une des conférences proposées ci-dessous, d'en adapter le contenu si nécessaire ou de construire d'autres conférences sur-mesure en fonction de vos besoins et enjeux. Ces conférences peuvent être animées en présentiel ou à distance via notre plateforme dédiée.



½ journée à 1 journée



associable à d'autres solutions

Nos conférences

- **Le délit pénal de mise en danger de la vie d'autrui** : quand l'entreprise ne régule pas la consommation d'alcool sur les lieux de travail
- **Les pots en entreprise** : quelles responsabilités pénales pour les organisateurs, les hôtes ou les consommateurs ?
- **L'évaluation des facteurs de risques psychosociaux** : comment intégrer la problématique des addictions dans le diagnostic ?
- **Workaholisme et contrôle de la charge de travail** : quels rôle et responsabilité pour le management ?
- **Comment mettre à jour le règlement intérieur d'entreprise** sur la question des addictions ?
- **La consommation de substances psychoactives au travail** : Quel pouvoir disciplinaire et de sanction pour l'employeur ?

Formation et conférences construites et animées
en partenariat avec le cabinet **JEB Avocats**.

